

Bureau de Paris
16, rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

paris@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr

ASSOCIATION SAMUSOCIAL INTERNATIONAL

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 26 bis avenue de l'Observatoire
75014 PARIS

SIRET : 430 221 119 00018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - SAS au capital de 9 123 912 euros - R.C.S. Angers 063 200 885. Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ASSOCIATION SAMUSOCIAL INTERNATIONAL

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 26 bis avenue de l'Observatoire
75014 PARIS
SIRET : 430 221 119 00018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Adhérents de l'**Association SAMUSOCIAL INTERNATIONAL**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **SAMUSOCIAL INTERNATIONAL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les points 5 et 6 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

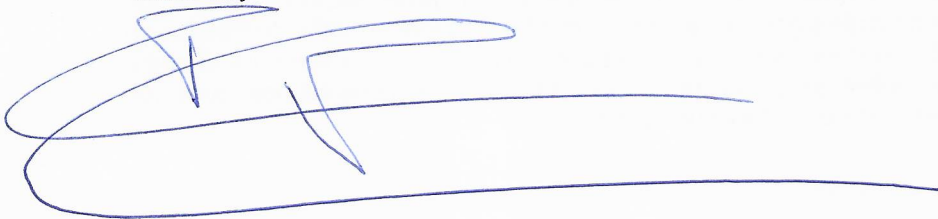
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly



Brice ROGIR

COMPTES ANNUELS

1. Bilan

ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	33 136	27 507	5 629	10 313
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 043	11 846	9 197	3 544
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 189		3 189	3 189
Total I	57 368	39 353	18 015	17 046
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 383 041	3 331	1 379 710	2 170 613
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	27 273		27 273	27 696
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	782 220		782 220	503 959
Charges constatées d'avance	77 089		77 089	46 931
Total II	2 269 622	3 331	2 266 291	2 749 199
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 326 990	42 684	2 284 306	2 766 245

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	78 732	70 767
Excédent ou déficit de l'exercice	1 598	7 965
Situation nette (sous total)	80 330	78 732
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	-	-
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	104 706	104 492
Total II	104 706	104 492
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 637	18 637
Total III	18 637	18 637
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	103 682	82 322
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	72 167	86 597
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	228 233	218 987
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 676 551	2 176 477
Total IV	2 080 633	2 564 384
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 284 306	2 766 245

2. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	800	100
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 035 645	1 012 568
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	102 285	35 431
Mécénats	20 367	19 490
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	707 697	389 327
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	104 492	547 575
Autres produits	6 149	37
Total I	1 977 434	2 004 527
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	141 867	117 221
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	303 590	323 790
Aides financières	701 592	614 858
Impôts, taxes et versements assimilés	18 759	15 978
Salaires et traitements	499 828	612 594
Charges sociales	181 382	207 022
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 420	12 788
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	104 706	104 492
Autres charges	75	182
Total II	1 959 218	2 008 925
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	18 216	- 4 397

PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	853	630	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change	666	21 098	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III	1 519	21 728	
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change	8 631	10 981	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV	8 631	10 981	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-	7 112	10 747
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	449	2 252	
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V	449	2 252	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	9 955	637	
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI	9 955	637	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	9 506	1 615
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	1 979 401	2 028 507	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 977 804	2 020 543	
EXCEDENT OU DEFICIT	1 598	7 965	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	1 485	241 684	
Prestations en nature	25 094	165 838	
Bénévolat	21 429	355 779	
TOTAL	48 007	763 301	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	1 485	241 684	
Prestations en nature	25 094	165 838	
Personnel bénévole	21 429	355 779	
TOTAL	48 007	763 301	

ANNEXE

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/21, est de 2 284 306 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un excédent de 1 598 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/21 au 31/12/21.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/06/2022 par le conseil d'administration du Samusocial International

Conformément à ses statuts « Le Samusocial International a l'objet social de créer, promouvoir et soutenir par tous les moyens de communication ou de formation possibles, dans toutes les villes du monde où se posent les problèmes liés à l'exclusion sociale, tels que l'abri, la nourriture, l'accès aux soins, la souffrance psychique ou toute autre conséquence du rejet, de la rupture des liens humains économiques et sociaux, des dispositifs analogues à celui mis en œuvre au Samusocial de Paris, répondant aux critères définis par les objectifs et la Charte du Samusocial International et développer toutes les missions connexes qui peuvent s'y rattacher directement ou indirectement.

L'association a en outre pour but de collecter des fonds et susciter des financements pour soutenir les Samusociaux, conforme à l'esprit du Samusocial de Paris, sur le territoire national et, dans les mêmes conditions, créer, soutenir et accompagner les Samusociaux à l'étranger, dans leur action, leurs recherches, leur particularisme.

Les ressources de l'association comprennent le montant des droits d'entrée et des cotisations ; Les subventions de l'Etat, des régions, des départements et des communes ou tout autre organisme public ; Les dons de particuliers, de fondations, de fonds de dotation ou d'entreprise ; Les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'association ; Toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires ».

1. Les règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1 Les projets soutenus par le Samusocial International

Au 31 décembre, l'association fédérait 16 Samusociaux locaux et partenaires associés, dont 10 ont bénéficié d'un appui soutenu du Samusocial International.

Le volume d'activités a globalement été maintenu, par rapport l'année précédente, malgré l'arrêt de projets tels que SOS crise et Domeus, avec un maintien des actions liées au COVID mais aussi avec le développement d'actions spécifiques pour les populations déplacées dans certains pays touchés par des conflits armés.

Le budget annuel des couts directs de nos programmes en Egypte a pour la deuxième année consécutive, continué à augmenter, passant de près de 396 000 € en 2020 à 437 500 € en 2021, du fait de l'intégration de nouvelles activités de nutrition et d'aménagement d'espaces de loisir dans la ville du Caire impulsés par le partenariat avec la Fondation Sawiris et la Fondation Carrefour. De même le volume des activités a augmenté dans certains Samu sociaux tels que le Perou, le Congo, la Fédération de Russie.

Par ailleurs, le Samusocial International anime des enseignements en France : Diplôme Universitaire « Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégalo » avec l'Université Paris Descartes, Module « lutte contre, les exclusions, une action d'urgence dans le développement » dans le cadre du Master « Science politique spécialité Coopération internationale et ONG » de l'Université Paris XIII, et Module « Villes et exclusion » dans le Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ainsi que les travaux de capitalisation effectués par le Samusocial International ayant donné lieu à plusieurs publications.

2.2 Evénements postérieurs et continuité d'exploitation

La crise Ukrainienne et la dégradation de la situation des entreprises françaises en fédération de Russie, auront sans doute un impact négatif sur les activités et capacités de mobilisation de financements nationaux de notre partenaire, le Samusocial Moskva, qui provenaient pour l'essentiel d'entreprises étrangères installées dans le pays. Il y a en particulier un risque financier pour le Samusocial International et le Samusocial Moskva, par rapport à leurs engagements contractuels vis-à-vis de l'Union Européenne, qui cofinance la majeure partie des actions du Samusocial Moskva via le Samusocial International.

D'une manière plus globale cette crise risque d'impacter négativement notre capacité à collecter des dons auprès du grand public, alors que les besoins d'aide alimentaire risquent d'apparaître dans un certain nombre de pays dans lesquels interviennent nos partenaires Samusociaux.

A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Ces risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur 2022. Aucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2021.

3. Notes sur le compte de résultat

3.1. Subventions et dons

Subventions en 2021

En 2021, les subventions d'un montant de 1 743 342 € se décomposent comme présenté ci-dessous :

Subventions d'origine publique	
	Subventions 2021
Agence Française de développement	640 952
Union européenne	206 057
Cooperation Monaco	137 400
Fonjep (volontaires SSI)	15 475
Ambassade des pays bas en Egypte	32 281
Mairie de Pointe Noire	3 480
TOTAL subventions publiques	1 035 645

Subventions d'origine privée	
	Subventions 2021
Fondation Air France	33 474
Fondation Internationale Carrefour	157 198
Fondation Rodolphe et Christophe Merieux	100 000
Fondation Sawiris	168 083
Fond Xavier Emmanuelli	-
UEFA Foundation for children	220 561
Vinci	8 075
Fondation DAIS	6 306
Fondation de France	14 000
Total subventions privées	707 697
TOTAL SUBVENTIONS 2021	1 743 342 €

Dons et mécénats reçus en 2021, dédiés et non dédiés

Dons et mécénats	
	dons et mécénat reçus en 2021
Dons dédiés	23 453
dons non dédiés	78 832
mécénats egypte	10 367
mécénats siège	10 000
	122 651

3.2. Reversements de subventions et de dons aux Samusociaux locaux

La majorité des Samusociaux locaux soutenus par le Samusocial International sont des entités de droit national, juridiquement autonomes.

Au-delà du soutien technique et de la mise à disposition de personnel, le soutien du Samusocial International s'exerce par le reversement de la partie des financements et dons dédiés reçus, couvrant l'avancement du projet et la mise en œuvre des activités locales.

Ces subventions et dons reversés constituent la quasi-totalité des « autres charges » du compte d'exploitation. Ils sont répartis comme suit :

Subventions et dons reversés aux samusociaux locaux et autres partenaires

	Subventions	Dons	Total
Samusocial Burkina	190 257	730	190 987
Samusocial Congo	107 122	14 291	121 413
Samusocial Romania	20 075		20 075
Samusocial Mali	115 422	77	115 499
Samusocial Perú	115 027	18 507	133 534
Samusocial Sénégal	52 176	9 810	61 986
Samusocial Russie	58 098		58 098
Total Subventions et dons reversés	658 176	43 416	701 592

4. Notes sur le bilan

4.1 Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

TABEAU DES IMMOBILISATIONS	En debut d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 289		2 153	33 136
Autres postes d'immobilisations incorporelles en cours				0
Immobilisations incorporelles	35 289	0	2 153	33 136
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	41 613	566	41 613	566
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 201	7 823	9 546	20 477
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	63 814	8 389	51 159	21 043
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	3 189			3 189
Immobilisations financières	3 189			3 189
ACTIF IMMOBILISE	102 291	8 389	53 312	57 368

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique sur 3 ans à 5ans (logiciels spécifiques)
- Mobilier sur 5 ans
- Travaux d'aménagement des bureaux sur 8 ans

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	En debut d'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 976	4 684	2 153	27 507
Immobilisations incorporelles	24 976	4 684	2 153	27 507
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	41 613	24	41 613	24
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 656	2 713	9 546	11 822
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	60 269	2 736	51 159	11 846
ACTIF IMMOBILISE	85 245	7 420	53 312	39 353

4.2 Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 189		3 189
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	1 379 710	1 379 710	
Autres créances	27 273	27 273	0
Charges constatées d'avance	77 089	77 089	0
TOTAL DES CREANCES	1 487 260	1 484 071	3 189

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Charges sociales - Produits à recevoir	1132,79
Charges sociales sur IJSS	0
Divers Produits à recevoir	31 371
Subventions à recevoir	89 318
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	120 690

Provisions

Les provisions constatées au cours des exercices précédents sont les suivantes :

Provision pour litige

La provision constituée en 2012 dans le cadre du litige opposant le SSI à un ancien salarié malien qui a détourné des règlements destinés aux organismes sociaux et à l'administration fiscale est maintenue à 17 085 €.

Provisions pour risques et charges

En raison de délais administratifs d'inscription et de recouvrement, le SSI a provisionné les taxes sur les salaires lors de la mise en place de son dispositif au Caire, dans l'attente de la réception des avis de mise en recouvrement. En 2017, le SSI a effectué le versement des taxes dues. Un solde de provision de 1 551 € est toutefois maintenu dans l'attente de la confirmation par l'administration fiscale Egyptienne de la régularisation de la situation et de la levée d'éventuelles majorations de retard.

Tableau des provisions

TABLEAU DES PROVISIONS	Provisions au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	17 085				17 085
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 551				1 551
TOTAL DES PROVISIONS	18 636	0	0	0	18 636

4.4 Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 080 633 €, se classant de la manière suivante :

ETAT DES DETTES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine		0		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 566	103 566		
Dettes fiscales et sociales	72 167	72 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116	116		
Autres dettes	228 233	228 233		
Produits constatés d'avance	1 676 551	1 186 156	490 395	
TOTAL DES DETTES	2 080 633	1 590 238	490 395	0

Charges à payer

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs FNP	58 189
Interets courus à payer	
Dettes prov.conges payés	31 254
Org.soc. ch./conges payés	15 827
Etat autres ch. a payer	153
Divers - charges à payer	228 233
TOTAL CHARGES A PAYER	333 656

Indemnité de départ à la retraite :

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne présentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés.

4.4 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	77 089		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	77 089	0	0

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 676 551		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 676 551	0	0

4.5 Fonds dédiés

Evolution des fonds dédiés et des engagements à réaliser comptabilisés au passif du bilan, par bailleur et pays/programme

Les engagements à réaliser au 31 Décembre 2021 par pays et/ou programme, évoluent comme suit :

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention UE Russie	53 424	81 768	53 424			81 768	
Coopération Monaco	11 470	13 069	11 470			13 069	
Contributions financières d'autres organismes							
Fond Xavier Emmanuelli	12 681	4 448	12 681			4 448	
Ressources liées à la générosité du public							
Dons pour Sénégal	16 421	2 055	16 421			2 055	
Dons pour Congo	7 624		7 624			-	
Dons pour Egypte	239		239			-	
Dons pour Russie		100				100	
Dons pour Roumanie	100		100			-	
Dons pour Burkina Faso	2 533	3 266	2 533			3 266	
TOTAL	104 492	104 706	104 492	-	-	104 706	-

4.6 Fonds propres, tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	70767	7965						78732
Excédent ou déficit de l'exercice	7965	-7965		1598				1598
Situation nette	78732	0		1598			0	80330
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	78732	0	0	1598	0	0	0	80330

5. Présentation du compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisation sans contrepartie	800	800	100	100
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	102 285	102 285	35 431	35 431
- Legs, donations et assurance-vie				
- Mécénat	20 367	20 367	19 490	19 490
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	707 697		389 327	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	8 117		24 017	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 035 645		1 012 568	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	104 491	26 918	547 575	45 256
TOTAL	1 979 401	150 369	2 028 507	100 276
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSION SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	138 181	1 985	268 559	836
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	19 437	3 589
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	802 179	98 859	826 215	25 304
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	701 592	43 416	595 421	35 836
2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 599	86	1 444	952
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	27 246		27 755	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	202 302	603	177 127	6 841
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES			93	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L EXERCICE	104 706	5 421	104 492	26 919
TOTAL	1 977 804	150 369	2 020 542	100 276
EXCEDENT OU DEFICIT	1 598	0	7 965	0

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	21 429	21 429	355 779	355 779
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Prestations en nature	25 094		165 838	
Dons en nature	1 485		241 684	
TOTAL	48 007	21 429	763 300	355 779
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	33 444	8 350	742 966	338 728
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDOS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	14 564	13 079	20 334	17 050
TOTAL	48 007	21 429	763 300	355 779

5.1 Observations relatives à la présentation du CROD :

A – Produits et charges par destination

Les missions sociales. Montant 1 641 952 €

Les missions sociales de l'association regroupent :

1) L'appui financier aux actions des structures Samusocial locales :

- Via des subventions et dons reversés aux structures indépendantes juridiquement. En 2021 le montant de ces subventions reversées a été de 701 592 €, dont 43 416 € de dons.

Ces entités, indépendantes juridiquement, partenaires locaux ou représentations locales du SSI répondent à leurs missions en faveur des enfants et adultes en grande exclusion via les activités suivantes :

- Des équipes mobiles d'aide
- Des centres d'accueil de jour et des centres d'hébergement d'urgence
- Des actions de communication, plaidoyer, sensibilisation
- Les actions de renforcement des capacités des partenaires et réseaux
- Par le financement des actions locales pilotées directement par le SSI. Il s'agit alors essentiellement des programmes tels que l'Egypte, la Tunisie, l'Angola pour lesquels l'entité de droit national n'est pas constituée ou que les financements alloués ne le permettent pas. Il

s'agit également de mise à disposition de personnels expatriés et autres moyens (coûts directs de communication téléphoniques par pays, coûts directs de voyages des personnes du siège en missions, petite logistique) gérés directement par le Samusocial International pour les Samusociaux locaux autonomes.

2) Le soutien technique et le pilotage des structures Samusocial locales et autres partenaires, assurés par le siège de l'association et qui regroupent :

- Les missions exploratoires et démarrage de nouveaux projets
- L'appui en formation et renforcement de capacités des structures Samusocial
- L'appui en recherche & études menées dans les différents pays
- Le pilotage et suivi des dispositifs et activités (chargés de programmes, missions politiques...)

Les coûts relatifs à ces soutiens sont constitués essentiellement de coûts de ressources humaines basées au siège, en particulier la direction des programmes et les chargés de programmes, une coordinatrice des ressources techniques et formations, la responsable administrative et financière assurant également à temps partiel des missions d'appui à la comptabilité et gestion des Samusociaux locaux, ainsi que la directrice à temps partiel. Ces coûts sont répartis selon un pourcentage estimé du temps passé par programme. Ils représentaient un montant de 259 321€ pour 2021.

3) Les actions d'enseignement et de capitalisation en France, en particulier un enseignement DIU "**Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles**" au sein de l' Université Paris V, et un enseignement sur « **Villes et exclusion** », réalisé chaque année dans le cadre du Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, auxquels s'est rajouté en 2011 un enseignement modulaire dans le cadre d'un Master 2 Coopération internationale et ONG de l'Université Paris 13. A ces missions d'enseignement s'ajoute des travaux de publications et de traduction de guides méthodologiques et études mettant en visibilité l'expérience des Samu sociaux nationaux. Ces enseignements, études et capitalisation ont représenté en 2021 un budget réalisé de 136 415 €, dont une partie des salaires de la coordinatrice des ressources techniques et son adjointe et des formations

Détail des emplois liés aux missions sociales du SSI par pays/Samusocial

	Total des emplois	dont réalisés directement	dont reversés
Missions réalisées en France			
Enseignements	136 415	136 415	0
Europe Domeus	0	0	0
SOS Crise	1 766	1 766	0
Guyane	0	0	0
Total en France	138 181 €	138 181 €	0 €
Missions réalisées à l'étranger			
ANGOLA	11 237	11 237	
BURKINA	225 939	34 952	190 987
COLOMBIE	1 029	1 029	
CONGO	211 487	90 073	121 413
EGYPTE	468 103	468 103	
ETHIOPIE	0	0	
GABON	3 865	3 865	
LIBAN	28 432	8 357	20 075
MALI	159 270	43 771	115 499
MAROC	0	0	
PEROU	165 088	31 555	133 534
ROUMANIE	20 081	20 081	
RUSSIE	83 534	25 436	58 098
SENEGAL	86 266	24 280	61 986
TUNISIE	39 438	39 438	0
Total à l'étranger	1 503 770 €	802 179 €	701 592 €
Total Général	1 641 952 €	940 360 €	701 592 €

Les frais de recherche de fonds. Montant 28 845 €

Les coûts de recherche de fonds sont liés à la recherche de financements d'origine publique et privée et aux activités de « reporting » narratif et financier ainsi qu'à la gestion des dons reçus. Ils sont constitués d'une partie des coûts salariaux de la directrice et de la chargée de communication et fundraising ainsi que de frais de déplacements. Ces coûts sont répartis au prorata du montant des différentes catégories de ressources collectées durant l'année

Les frais de Fonctionnement. Montant : 202 300 €

Ils sont liés à la gestion comptable et administrative de l'association, aux redevances locatives, à la direction, et aux activités de secrétariat juridique et de fonctionnement des instances de gouvernance. Ils regroupent une partie des coûts salariaux de la directrice et de la responsable administrative et financière, les honoraires des prestataires d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, les coûts de maintenance, abonnements, et communication, cotisations aux tiers, taxes et dotations aux amortissements

Les produits liés à la générosité du public Les dons, legs et mécénats de particuliers. Montant 150 369 €

Ils sont constitués de cotisations, dons dédiés et de dons non dédiés, provenant de particuliers, ainsi que de mécénat d'entreprise.

Les produits non liés à la générosité du public. Montant 707 697 €

Ils proviennent de Fondations d'entreprises et d'Entreprises, françaises et étrangères. Ces fonds d'origine privée sont majoritairement dédiés à des Samusociaux précis. Ils viennent par ailleurs souvent en cofinancement des subventions d'origine publique.

Les subventions et autres concours publics. Montant 1 035 645 €

Ils proviennent des sources suivantes :

- L'Union Européenne, dans le cadre des appels à projet d'Europaid
- Le Ministère Français des Affaires Etrangères, via l'Agence Française de Développement, l'agence Expertise France et des fonds d'ambassades
- La Coopération Monégasque
- Le Pôle Volontariat de Solidarité Internationale du FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire), incluant la prise en charge des coûts d'assurance sociale des Volontaires de la Solidarité Internationale sous contrat avec l'association

Les autres produits. Montant 8 117 €

Ils sont constitués :

- Des produits financiers générés par les placements court-terme de trésorerie (livrets) et les gains de change.
- De produits divers de remboursements, gestion et produits exceptionnels.

B – Contributions volontaires en nature**Montant 48 007 €**

Du fait de son activité humanitaire, l'association a bénéficié de dons en nature effectués par des entreprises et divers organismes associatifs ou encore des particuliers, ainsi que de mise à disposition de personnel.

Les contributions volontaires en nature (CVN) s'élèvent à 45k€ contre 763k€ en 2020.

En 2020, une partie des CVN concernait la mise en place de la plateforme d'appels téléphoniques SOS Crise pour 385k€ et la valorisation du bénévolat associé pour 326k€ soit 711k€. Le projet ayant été transmis à l'associations Les Transmetteurs en 2021, ces CVN ne sont plus dans les comptes du SSI

Les contributions en nature dédiées aux missions sociales sont les suivantes :

- L'assurance rapatriement des expatriés de SSI est offerte par International SOS. Ce don est évalué à 14 373 € ;
- Conseil d'un cabinet d'avocat à hauteur de 10 720 €
- Une bénévole assure des formations et une assistance technique continue aux dispositifs samusociaux. Sa contribution est valorisée à hauteur de 8 350 € pour 2021

Les contributions en nature dédiées aux fonctionnement courant sont les suivantes

- Une bénévole aide le Samusocial International sur les questions liées à la gestion RH et au droit du travail et participe à la gestion des dons. Son temps pour 2021 a été valorisée à hauteur de 13 078 €.

- Enfin le Samusocial International bénéficie de tarifs préférentiels pour l'acquisition de matériel et logiciel informatique dans le cadre du programme Solidatech géré par Emmaüs. En 2021, une réduction de 1 485 €

6. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	144 260	65 565	1. Ressources collectées auprès du public	123 451	55 020
1.1 Réalisées en France	1 985	4 425	1.1 Cotisations sans contrepartie	800	100
- Missions réalisées par l'organisme	1 985	836	1.2 Dons et legs et mécénats	122 652	54 920
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	3 589	- Dons manuels	102 285	35 431
1.2 Réalisées à l'étranger	142 274	61 140	- Legs, donations et assurances ces vies	20 367	19 490
- Missions réalisées par l'organisme	98 859	25 304	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	43 416	35 836	1.3 Autres ressources liées à l'appel à la générosité du public	0	0
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	86	952			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	86	952			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	603	6 841			
TOTAL DES EMPLOIS	144 949	73 358	TOTAL DES RESSOURCES	123 451	55 020
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			5. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 421	26 919	6. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	26 918	45 256
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	150 369	100 276	TOTAL	150 369	100 276

		EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France		8 350	338 728		
Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		0			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		13 079	17 050		
TOTAL		21 429	355 779		
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Bénévolat				21 429	355 779
Prestations en nature					
Dons en nature					
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		0			
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public					
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public					
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		0			
TOTAL		21 429	355 779	21 429	355 779

7. Autres informations

7.1. Effectif et moyens techniques

Le Personnel au 31 décembre 2021 se répartit de la façon suivante :

Siège :

- 1 directrice,
- 1 directrice des programmes
- 2 chargés de programme
- 1 responsable de la gestion et de la comptabilité
- 1 directrice des ressources techniques, formations et enseignements,
- 1 coordinatrice adjointe des ressources techniques
- 1 fundraiser
- 2 bénévoles

Projets :

- 1 salarié expatrié

7.2. Particularités fiscales

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux tels que l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle, la taxe sur la valeur ajoutée.

En revanche l'association est soumise à la taxe sur les salaires ainsi qu'à la taxe sur la formation professionnelle continue, mais elle est exonérée de taxe d'apprentissage.

A l'étranger, le Samusocial International est soumis à la taxe sur les salaires dans les pays qui la pratiquent, au titre des dispositifs dont il a la charge directe de gestion.

